

URSSAF RHONE-ALPES  
6 rue du 19 Mars 1962  
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX, le 22/01/2024

**Nous contacter**

**Courriel:** urssaf.fr  
**Tel.:** 3698

**Références**

**N°SIREN** 519058580

**Page** 1/2

**CADRE LÉGAL**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

**CODE DE SÉCURITÉ**

TUT6EL3YN1JB6FC

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

MME HERRERO FERRANDO LAURA  
36 IMP DU MANEGE  
38410 VAULNAVEYS LE HAUT

**Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité de travailleur indépendant non employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

La Directrice, Frédérique MINY



**CODE DE SÉCURITÉ**

TUT6EL3YN1JB6FC

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

MME HERRERO FERRANDO LAURA  
16 RUE CHARREL  
38000 GRENOBLE

En votre seule qualité de travailleur indépendant non employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale retraite, invalidité-décès, allocations familiales et maladie vous est délivrée :  
- au titre du quatrième trimestre 2023,  
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS	NUMÉRO SIRET
36 IMP DU MANEGE 38410 VAULNAVEYS LE HAUT	51905858000050

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

**ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT**

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale (retraite, invalidité-décès, allocations familiales, maladie) et de contributions sociales (CSG/CRDS et, le cas échéant, de la contribution à la formation professionnelle - CFP) au 31/12/2023.

Fait à : VENISSIEUX  
le : 22/01/2024

La Directrice, Frédérique MINY



*La présente attestation ne porte pas sur les obligations de déclaration et de paiement des cotisations sociales retraites et invalidité-décès Cipav antérieures au 1er janvier 2023. Pour l'obtention d'une attestation relative à ces cotisations sociales, il convient de se rapprocher du département du recouvrement de l'antériorité Cipav de l'Urssaf Ile de France, à l'adresse suivante : TSA 70210 - 75802 PARIS CEDEX 08, ou au 0806 804 226.*